

WEBINAIRE :

Présentation des indicateurs pharmacie clinique dans le cadre de la qualité et l'efficiency des soins



Indicateurs régionaux couverts (ex: CAQES 2024)

Assurance Maladie: PHEV Biosimilaires et Génériques + Chirurgie Ambulatoire et transport en PACA

OMÉDIT PACA Corse: MO (Médicaments Onéreux), DMI (Dispositifs Médicaux Implantables), **PC (Pharmacie Clinique)**.

Intéressement de l'indicateur Pharmacie Clinique (2024) :

- ▶ En région PACA :
 - ▶ Le total des montants d'intéressement pour l'indicateur PC est de **350 000 €**
 - ▶ 56 établissements concernés par l'indicateur
- ▶ En région Corse :
 - ▶ Le total des montants d'intéressement pour l'indicateur PC est de **38 400 €**
 - ▶ 12 établissements concernés par l'indicateur

Fiche action indicateur pharmacie clinique

INDICATEURS REGIONAUX CAQES 2023 EN REGIONS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR-ET-CORSE

FICHE ACTION -- Pharmacie Clinique

PHARMACIE CLINIQUE : DISPENSATION ET ACTIONS DE PHARMACIE CLINIQUE

I. → DIAGNOSTIC DETAILLE

La dispensation est l'acte pharmaceutique associant à la délivrance des produits de santé :

- l'analyse pharmaceutique de l'ordonnance,
- la préparation éventuelle des doses à administrer,
- la mise à disposition des informations et des conseils nécessaires au bon usage des médicaments (article R4235-48 du CSP).

L'étape d'analyse pharmaceutique des ordonnances représente une étape cruciale dans le cadre de la sécurisation du circuit du médicament. L'utilisation d'un LAD certifié associé à un module de priorisation des prescriptions permet d'augmenter significativement l'exhaustivité, la sécurité et l'efficacité de l'activité.

L'Ordonnance n°2016-1729 du 15 décembre 2016 art. 1 a introduit dans la loi les actions de pharmacie clinique comme nouvelles missions obligatoires des pharmacies à usage intérieur (PUI).

Le décret en conseil d'Etat n° 2019-489 du 21 mai 2019 relatif aux PUI définit les actions de pharmacie clinique (article R.5126-10 du CSP) :

- Expertise pharmaceutique clinique
- Bilans de médication
- Plans pharmaceutiques personnalisés
- Entretiens pharmaceutiques

Le déploiement de ces activités peut nécessiter des outils numériques dédiés, complémentaires au LAD et module de priorisation et représente un enjeu important dans l'optimisation de la prise en charge thérapeutique des patients en établissement de santé. La traçabilité de ces actions est indispensable pour la mise en œuvre d'une des nouvelles missions des PUI : les renouvellements et adaptations des prescriptions dans le cadre de protocoles locaux de coopération médecin/pharmacien (Article L5126-1 alinéa 5 et arrêté relatif au renouvellement et à l'adaptation des prescriptions par les pharmaciens exerçant au sein des pharmacies à usage intérieur en application de l'article L.5126-1 du Code de la Santé Publique).

INDICATEURS REGIONAUX CAQES 2023 EN REGIONS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR-ET-CORSE

FICHE ACTION -- Pharmacie Clinique

II. → DECLINAISON OPERATIONNELLE

Objectifs :

- Systématiser l'analyse pharmaceutique des ordonnances et optimiser son efficacité en utilisant des outils de priorisation/ciblage des prescriptions.
- Promouvoir la mise en œuvre et la traçabilité des actions de pharmacie clinique en établissement de santé selon les bonnes pratiques de pharmacie clinique (SFPC 2022), en intégrant le déploiement de logiciels métiers dédiés (cf HAS 2022).
- Promouvoir les protocoles locaux de coopération médecins hospitaliers/pharmaciens hospitaliers.

Actions	Calendrier
Promouvoir les bonnes pratiques de pharmacie clinique (SFPC) au sein de l'établissement (CME, services cliniques)	2024-2025-2026
Systématiser l'analyse pharmaceutique des ordonnances de la totalité des prescriptions médicamenteuses des patients hospitalisés	2024-2025-2026
Favoriser l'utilisation de LAD ou LAP/LAD hospitaliers certifiés (HAS)	2024-2025-2026
Cibler les patients pour la réalisation des bilans de médication et des plans pharmaceutiques personnalisés et des entretiens pharmaceutiques (critères de ciblage : données patients, données médicamenteuses, filière de soins, données qualité...)	2024-2025-2026
Rédiger les procédures de pharmacie clinique	2024-2025-2026
Étudier l'opportunité de l'acquisition d'un logiciel d'aide aux actions de pharmacie clinique	2024-2025-2026
Organiser la codification des actions de pharmacie clinique (bilans de médication et plans pharmaceutiques personnalisés et entretiens pharmaceutiques) dans le SI Hospitalier selon le guide de codification des actes de pharmacie clinique (OMÉDIT PACA-Corse/SFPC) et la traçabilité des documents dans le DPI (selon la nomenclature du DMP en vigueur au 20 juin 2022)	2024-2025-2026
Réaliser les autodiagnostic ANAP, Conciliation médicamenteuse et Pharmacie Clinique et rédiger les plans d'action	2024-2025-2026
Mettre en œuvre un protocole mentionné à l'article L5126-1 alinéa 5	2024-2025-2026
Utilisation de l'UO Pharma pour le retraitement comptable hospitalier	2026
Audit sur le taux de mise en œuvre des interventions pharmaceutiques (Extraction LAD ou audit)	2026
Transmission du fichier d'extraction des interventions pharmaceutiques à l'OMÉDIT-PACA-Corse (LAD)	2026

Outils :

- Bonnes pratiques de conciliation (HAS, SFPC 2018)
- Bonnes Pratiques de Pharmacie Clinique (SFPC 2022)
- Travaux des comités techniques inter-régionaux OMÉDIT PACA-Corse (cahier des charges logiciel, consignes de codification régionale des actions de pharmacie clinique...)-2022-2023

INDICATEURS REGIONAUX CAQES 2023 EN REGIONS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR-ET-CORSE

FICHE ACTION -- Pharmacie Clinique

Autodiagnostic ANAP-Conciliation 2022
Autodiagnostic ANAP-Pharmacie Clinique 2023
Modèle des protocoles locaux de coopération médecins hospitaliers/pharmaciens hospitaliers et formation / accompagnement OMÉDIT
Grille d'audit des interventions Pharmaceutiques

Indicateur(s) de résultat	Résultat attendu
Indicateur incitatif : (Taux-SI-1)+(Taux-SI-2)+(Taux-SI-3)+(Taux-SI-4)/-4 L'indicateur incitatif correspond à la moyenne des taux des sous-indicateurs informatifs ci-dessous :	>20%
Sous-indicateur 1 : Taux de lignes de prescription analysées par le pharmacien (Nombre de lignes analysées par le pharmacien/Nombre total de lignes de prescription) -- Données issues du LAP/LAD ou LAD hospitalier	>80%
Sous-indicateur 2 : Taux de séjours incluant un Bilan de Médication tracé dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI	>0%
Sous-indicateur 3 : Taux de séjours incluant un Plan Pharmaceutique Personnalisé tracé dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI	>0%
Sous-indicateur 4 : Taux de séjours incluant un entretien pharmaceutique thématique tracé dans le SI hospitalier et faisant l'objet d'un dépôt de documents standardisés dans le DPI	>0%

Outils de suivi CAQES 2025

Retour des éléments de preuve du CAQES 2025 attendu au plus tard le 09/03/2026, à l'adresse suivante : omedit-paca-corse@ars.sante.fr

Cotation des résultats selon différents niveaux de preuves

Fiabilité A = Données extraites avec engagement de la direction attestant les données
(ex : certification par la direction du service numérique)

Fiabilité B = Données extraites du logiciel sans certification (ex : copie d'écran, rapport d'extraction)

Fiabilité C = Données déclaratives

Fiabilité D = Absence de données rapportées

Action 1 :

Promouvoir les bonnes pratiques de pharmacie clinique (SFPC) au sein de l'établissement

- Documents attendus : CR de réunion de pôle, CME, COMEDIM, etc... mentionnant un plan d'action/communication autour de la pharmacie clinique validé dans l'établissement

Action 2 :

Systematiser l'analyse pharmaceutique des ordonnances de la totalité des prescriptions médicamenteuses des patients hospitalisés

Le but est de recueillir le taux d'analyse pharmaceutique par **ligne de prescription**



Sous-indicateur 1: Taux de **lignes de prescription analysées** par le pharmacien (Nombre de lignes analysées par le pharmacien/Nombre total de lignes de prescription) - Données issues du LAP/LAD ou LAD hospitalier

>80%

Fiabilité A = Données extraites avec engagement de la direction attestant les données
(ex : certification par la direction du service numérique)

Fiabilité B = Données extraites du logiciel sans certification (ex : copie d'écran, rapport d'extraction)

Fiabilité C = Données déclaratives

Fiabilité D = Absence de données rapportées

Action 3 : Favoriser l'utilisation de LAD ou LAP/LAD hospitaliers certifiés (HAS)

- La certification n'est pas spécialement attendue MAIS plutôt de vérifier que le LAD ou LAP/LAD possède les fonctionnalités requises.

Documentations :

[Certification des logiciels d'aide à la dispensation de pharmacie à usage intérieur](#)

[Logiciel-daide-a-la-Pharmacie-Clinique-vfinale-09022024.pdf](#)



Fonctionnalités attendues des logiciels d'aide à la
pharmacie clinique dans les établissements de santé des
régions PACA et Corse dans le cadre du CAQES 2024



Action 4 :

Cibler les patients pour la réalisation des activités de pharmacie clinique

- ▶ Ciblage des patients devant bénéficier d'actions de PC (bilans de médication, plans pharmaceutiques personnalisés, entretiens pharmaceutiques...) par des critères :
 - ▶ données patients : âge, pathologies, IR/IH...
 - ▶ Données iatrogénie (ATHARM10 ? Autre score ?)
 - ▶ données médicamenteuses : polymédication, classes thérapeutiques spécifiques (*ex : étude des antiagrégants plaquettaires, AVK, IPP....*)
 - ▶ filière de soins : quel service concerné ? (*ex : gériatrie, médecine interne, chirurgie, pédiatrie...*) et/ou quel parcours ? (*ex : lien urgence/médecine interne, patients d'EPHAD....*)
 - ▶ données qualité : rehospitalisation précoce, DMS ...
 - ▶ File active
- ▶ Protocole validé par le COMEDIMS/CME

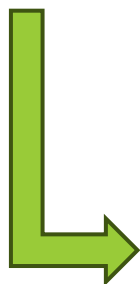
Action 5 :

Rédiger les procédures de pharmacie clinique

- ▶ ≥ 1 procédures décrites pour les activités de PC signées, validées et mises en place

Documentation disponible sur le site de l'OMÉDIT PACA Corse :

[BON USAGE PHARMACIE CLINIQUE - OMÉDIT PACA-Corse](#)



– **Recommandations de Bonnes Pratiques de Pharmacie Clinique** (SFPC, mars 2022) / **Publication associée** : Recommandations de bonnes pratiques – bonnes pratiques de pharmacie clinique. Pharm Clin. juin 2022;57(2):108-24

CODIFICATION DES ACTIVITÉS



BILAN DE MÉDICATION ET PPP



ANALYSE PHARMACEUTIQUE



ENTRETIENS PHARMACEUTIQUES



CONCILIATION MÉDICAMENTEUSE



RENOUVELLEMENT ET ADAPTATION



Action 6 :

Étudier l'opportunité de l'acquisition d'un logiciel d'aide aux actions de pharmacie clinique (SADP)

- Cahier des charges disponible sur le site de l'OMÉDIT PACA Corse :

[Logiciel-daide-a-la-Pharmacie-Clinique-vfinale-09022024.pdf](#)



Fonctionnalités attendues des logiciels d'aide à la
pharmacie clinique dans les établissements de santé des
régions PACA et Corse dans le cadre du CAQES 2024

Action 7 :

Organiser la codification des actions de pharmacie clinique

- ▶ Guide de codification des actes de pharmacie clinique (OMÉDIT PACA Corse/SFPC) : BM, PPP, entretiens pharmaceutiques) et la traçabilité des documents dans le DPI puis dans le DMP
- ▶ Documents attestant la mise en œuvre et les modalités par la direction

Documentations : [BON USAGE PHARMACIE CLINIQUE - OMÉDIT PACA-Corse](#)

[Guide-de-codage-des-activites-de-pharmacie-clinique-2023.pdf](#)

[Fiche réflexe : codification des actes de pharmacie clinique en PUI](#)

[Recueil de pharmacie hospitalière \(UO PHARMA, ANAP\)](#)

[Synthèse de l'enquête à la codification des actes de pharmacie clinique en PUI.pdf](#)

CODIFICATION DES ACTIVITÉS

– Guide de codification et valorisation des activités de pharmacie clinique dans les établissements de santé des régions PACA et Corse (OMÉDIT PACA-Corse / SFPC, mise à jour décembre 2023)

– Fiche réflexe: codification des actes de pharmacie clinique en PUI (OMÉDIT PACA-Corse , 08 juillet 2024)

 **Replay** du webinaire OMÉDIT PACA-Corse : guide de codification et valorisation des activités de pharmacie clinique (12 avril 2023)

RUBRIQUE ASSOCIEE:

Recueil d'activité de pharmacie hospitalière (UO Pharma, ANAP)

ENQUETE

– Synthèse de l'enquête relative à la codification des actes de pharmacie clinique en PUI (SFPC/RESOMÉDIT, janvier 2025)

Action 8 : Réaliser les autodiagnostic ANAP

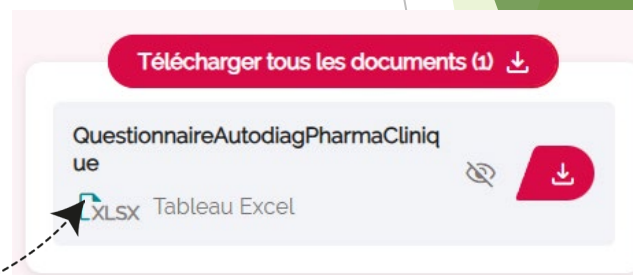
- Rédactions des plans d'action pour l'année en cours (2025) et évaluation de ces derniers

l'anap

agence nationale
de la performance sanitaire
et médico-sociale

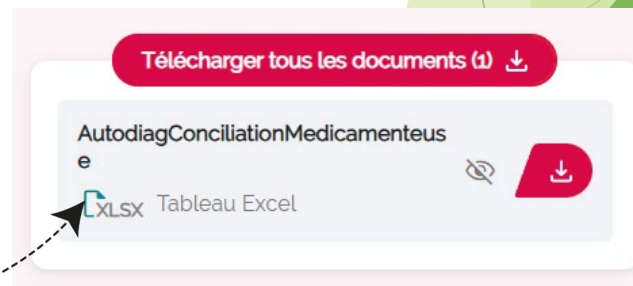
EVALUER LES ACTIONS DE
PHARMACIE CLINIQUE

[Evaluer les actions de pharmacie clinique](#)



EVALUER L'ACTIVITÉ DE LA
CONCILIATION
MÉDICAMENTEUSE

[Evaluer l'activité de la conciliation médicamenteuse](#)



Action 9 :

Mettre en œuvre un protocole mentionné à l'article L5126-1 alinéa 5

- Envoyer un protocole RATD/RATC en déposant le protocole sur le site « ma démarche simplifié »

Documentations : [BON USAGE PHARMACIE CLINIQUE - OMÉDIT PACA-Corse](#)

[Pas à pas détaillé - declaration-de-protocole-local-de-cooperation-RAP.pdf](#)

[Connectez-vous à votre compte - TUTORIEL DE MISE EN PLACE](#)

[Fiche reflexe Renouvellement et adaptation de prescription](#)

[Note-explicative-du-perimetre-de-mise-en-oeuvre-de-lalineea-1-21032024.pdf](#)

[Note-explicative-du-perimetre-de-mise-en-oeuvre-de-lalineea-2-21032024.pdf](#)

[Journal officiel de la République française - N° 51 du 1er mars 2023](#)

- L'OMÉDIT PACA Corse est là pour vous aider à mettre en place votre dossier

RENOUVELLEMENT ET ADAPTATION

Pas à pas détaillé pour déposer un protocole local de coopération « renouvellement et adaptation des prescriptions » sur la plateforme demarches-simplifiees.fr (OMÉDIT PACA-Corse / ARS PACA, février 2025)

Tutoriel de mise en place du dispositif renouvellement et adaptation des prescriptions (SFPC, Ordre des pharmaciens, janvier 2025)

Fiche réflexe renouvellement et adaptation de prescription (OMÉDIT PACA-Corse, 03 juin 2024)

Note explicative – Périmètre de mise en œuvre de l'alinéa 1 de l'arrêté du 21 février 2023 et Protocole ALINEA 1 (version Excel modifiable) (OMÉDIT PACA-Corse, mise à jour 21 mars 2024)

Note explicative – Périmètre de mise en œuvre de l'alinéa 2 de l'arrêté du 21 février 2023 et Protocole ALINEA 2 (version Excel modifiable) (OMÉDIT PACA-Corse, mise à jour 21 mars 2024)

Arrêté du 21 février 2023 relatif au « renouvellement et à l'adaptation des prescriptions par les pharmaciens exerçant au sein des pharmacies à usage intérieur en application de l'article L. 5126-1 du code de la santé publique

Modèle de protocole PUI (Ministère de la Santé et de la Prévention, 09 mars 2023)

 Support de présentation et replay du webinaire d'explication des modalités de mise en œuvre de l'arrêté du 21 février 2023 autorisant le renouvellement et l'adaptation de prescription par le pharmacien de PUI (OMÉDIT PACA-Corse, 22 mars 2023)



Action 10 : Utilisation de l'UO Pharma pour le retraitement comptable hospitalier



► Extraction de l'UO pharma

Fiabilité A = Données extraites avec engagement de la direction attestant les données (*ex : certification par la direction du service numérique*)

Fiabilité B = Données extraites du logiciel sans certification (*ex : copie d'écran, rapport d'extraction*)

Fiabilité C = Données déclaratives

Fiabilité D = Absence de données rapportées

Documentations : [ACTIVITE DE PHARMACIE HOSPITALIERE - OMÉDIT PACA-Corse](#)

Replay : Webinaire de présentation de l'UO PHARMA et Nomenclature des activités de
pharmacie clinique (Juin 2023, Anap / OMédIT PACA-Corse / CH Grasse) 

Présentation retour d'expérience CH Grasse 

Outil de calcul de l'UO PHARMA (Mars 2023, Anap)

Guide d'utilisation (Février 2023, Anap)

Replay et diapositive de présentation de l'UO PHARMA (Anap/ATIH)

Bilan de recueil 2021 de l'UO PHARMA sur le retraitement comptable (RTC) (Anap/ATIH)

l'anap | agence nationale de
la performance sanitaire
et médico-sociale



Action 11 : Mise en œuvre des interventions pharmaceutiques

MISE EN ŒUVRE :

- ▶ 1^{ère} étape : Extraction du **taux uniquement**
 - ▶ Extraction directe du LAD ou audit sur un échantillon de prescription
- ▶ 2^{ème} étape : Extraction ou recueil des IP
- ▶ LAP/LAD avec capacité d'extractions de données suivantes (2025)
- ▶ LAP/LAP sans capacité d'extraction → Audit sur une semaine.

Modèle de recueil ou d'extraction



Données attendues d'export des interventions pharmaceutiques

Colonne	Description	Format/Type	Exemple	Commentaires
Code FINESS	Code FINESS de l'établissement	Alphanumérique (9 chiffres)	750712345	Identifiant unique de l'établissement
Unité Fonctionnelle	Numéro et nom de l'unité fonctionnelle	Texte (ex. : "01 - USI")	02 - Réanimation	Inclut numéro et nom
Âge	Âge du patient	Entier	65	En années, extrait du LAD
Sexe	Sexe du patient	Texte (liste)	M	M (Masculin), F (Féminin), extrait du LAD
Poids	Poids du patient	Réel (kg)	70.5	En kilogrammes
Surface Corporelle	Surface corporelle du patient	Réel (m ²)	1.8	En mètres carrés
Date Prescription	Date de la prescription	JJ/MM/AAAA	2025-04-01	Date de la prescription
Médicament	Nom du médicament, dosage et forme galénique	Texte	Paracétamol 500 mg, Gélules	Nom commercial ou générique
Posologie	Dose et fréquence	Texte	500 mg 3x/jour	Exemple : "250 mg 2x/jour"
Problème Thérapeutique	Code et description du problème	Texte (liste)	P1.1.1 - Non-conformité au livret thérapeutique	Liste basée sur le référentiel P1.x.x
Détails Problème	Détails spécifiques du problème	Texte libre	Équivalent disponible	Précisions sur le problème
Intervention Proposée	Code et description de l'intervention	Texte (liste)	I2.3.1.1 Substitution générique	Liste basée sur le référentiel I2.x.x, inclut le type
Détails Intervention	Détails spécifiques de l'intervention	Texte libre	Substitution validée par médecin	Précisions sur l'intervention
Statut IP	Statut/Modalité de l'intervention	Texte (liste)	Proposition prescripteur Acceptée	Proposition-Acceptée, Proposition-Refusée, Proposition-Non renseignée, RATC, RATD
Date Intervention	Date de résolution	JJ/MM/AAAA	2025-04-02	Date de validation ou mise en œuvre
Commentaires	Notes supplémentaires	Texte libre	Substitution effectuée	Remarques générales